



INQUIRY OF MINISTRY

DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"

PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION	BY / DE	DATE
Q-1075	Mr. Carrie (Oshawa)	December 5, 2022

Reply by the Minister of National Revenue

Réponse de la ministre du Revenu national

Signed by the Honourable Diane Lebouthillier

PRINT NAME OF SIGNATORY

INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE

MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY

MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

With regard to subsidies for news outlets which the government has classified as a Qualified Canadian Journalism Organization (QCJO) and the call with stakeholders on July 20, 2020, involving the Canada Revenue Agency and the Department of Finance: (a) which QCJOs and other media organizations (i) were invited, (ii) attended the call with stakeholders; and (b) how did the government choose which organizations would be invited to participate in the event?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT

TEXTE ORIGINAL

☒

TRANSLATION

TRADUCTION

☐

CANADA REVENUE AGENCY (CRA)

With respect to the above noted question, what follows is the response from the CRA.

The CRA facilitated a public stakeholder engagement session in English on July 20, 2020, and in French on July 21, 2020, to discuss the qualified Canadian journalism organization (QCJO) designation process, as well as proposed changes to legislation.

The sessions were open to the general public, such as representatives from news media organizations, journalists, or individuals interested in attending this type of event.

Part (a)(i) and (ii): The sessions on July 20 and 21, 2020 were not by invitation only, they were open to the general public. The CRA promoted the open sessions and the links to register on Twitter and LinkedIn, in both official languages. In addition to social media promotion, the CRA sent the registration link via email distribution.

The confidentiality provisions under section 241 of the Income Tax Act (Act) prevent the CRA from releasing taxpayer information, including identifying organizations that have been designated as a QCJO. With respect to the stakeholder engagement sessions on QCJO designation, held on July 20 and 21, 2020, for reasons related to the Privacy Act we are unable to release the list of contacts who received the email to register for the sessions.

Furthermore, as per standard practice with teleconferences, a list of those who attended the July 20 and 21 sessions was not kept.

Part (b): As noted above, the stakeholder engagement sessions were open to the general public. The CRA promoted the sessions through social media and by email to an evergreen list of contacts. For reasons related to the Privacy Act we are unable to release the list of contacts who received the email to register for the sessions.



INQUIRY OF MINISTRY DEMANDE DE RENSEIGNEMENT AU GOUVERNEMENT

PREPARE IN ENGLISH AND FRENCH MARKING "ORIGINAL TEXT" OR "TRANSLATION"
PRÉPARER EN ANGLAIS ET EN FRANÇAIS EN INDIQUANT "TEXTE ORIGINAL" OU "TRADUCTION"

QUESTION NO./N° DE LA QUESTION
Q-1075

BY / DE
M. Carrie (Oshawa)

DATE
Le 5 décembre 2022

Reply by the Minister of National Revenue
Réponse de la ministre du Revenu national

Signé par l'honorable Diane Lebouthillier

PRINT NAME OF SIGNATORY
INSCRIRE LE NOM DU SIGNATAIRE

SIGNATURE
MINISTER OR PARLIAMENTARY SECRETARY
MINISTRE OU SECRÉTAIRE PARLEMENTAIRE

QUESTION

En ce qui concerne les subventions aux organes de presse que le gouvernement a classés comme organisation journaliste canadienne qualifiée (OJCQ) et l'appel avec les intervenants du 20 juillet 2020 auquel ont participé l'Agence du revenu du Canada et le ministère des Finances : a) quelles OJCQ et autres organisations médiatiques ont (i) été invitées, (ii) assisté à l'appel avec les intervenants; b) comment le gouvernement a-t-il choisi les organisations qui seraient invitées à participer à l'événement?

REPLY / RÉPONSE

ORIGINAL TEXT
TEXTE ORIGINAL

☐

TRANSLATION
TRADUCTION

☒

AGENCE DU REVENUE DU CANADA (ARC)

En ce qui concerne la question susmentionnée, voici la réponse de l'ARC.

L'ARC a animé une séance publique de la participation des intervenants en anglais le 20 juillet 2020 et en français le 21 juillet 2020 pour discuter du processus de désignation à titre d'organisation journalistique canadienne qualifiée (OJCQ), ainsi que les propositions de modification de la législation.

Les séances étaient ouvertes au grand public, comme les représentants des médias d'information, les journalistes ou les personnes intéressées par ce type d'événement.

Partie a)(i) et (ii) : Les séances des 20 et 21 juillet 2020 n'étaient pas sur invitation seulement, elles étaient ouvertes au grand public. L'ARC a fait la promotion des séances ouvertes et des liens pour s'inscrire sur Twitter et LinkedIn, dans les deux langues officielles. En plus de la promotion sur les médias sociaux, l'ARC a envoyé le lien d'inscription par distribution de courrier électronique.

Les dispositions de confidentialité prévues à l'article 241 de la Loi de l'impôt sur le revenu (Loi) empêchent l'ARC de communiquer des renseignements sur les contribuables, y compris l'identification des organisations qui ont été désignées à titre d'OJCQ. En ce qui concerne les séances de participation des intervenants sur la désignation à titre d'OJCQ, tenues les 20 et 21 juillet 2020, pour des raisons liées à la Loi sur la protection des renseignements personnels nous ne sommes pas en mesure de communiquer la liste des contacts qui ont reçu le courriel d'inscription pour les séances.

De plus, conformément à la pratique habituelle des téléconférences, une liste des personnes qui ont assisté aux séances des 20 et 21 juillet n'a pas été conservée.

Partie b) : Comme indiqué ci-dessus, les séances de participation des intervenants étaient ouvertes au grand public. L'ARC a fait la promotion des séances par l'entremise des médias sociaux et par courriel à une liste de contacts évolutive. Pour des raisons liées à la Loi sur la protection des renseignements personnels, nous ne pouvons pas communiquer la liste des contacts qui ont reçu le courriel pour s'inscrire aux séances.